
Commission périscolaire N°3

Mardi 16 mai 2017 de 19h à 20h

Présents : **Frédérique Campé**, parent d'élève maternelle ; **Jordan Chaussard**, directeur de l'accueil périscolaire ; **Lucie Cherelle**, parent d'élève maternelle ; **Rodéric Joseph**, parent d'élèves école élémentaire ; **Jézabel Méchin**, directrice service famille jeunesse ; **Céline Sorano**, parent d'élèves école élémentaire

Excusés : **Magali Blanluet**, déléguée à la jeunesse et aux affaires sociales ; **Aiyad El Ouafi**, parent d'élève maternelle ; **Gaëlle Lys**, parent d'élèves élémentaire

Prévision des tarifs du périscolaire pour la rentrée 2017/2018 ?

Cela sera voté au prochain Conseil Municipal.

Le Centre Aéré a beaucoup augmenté l'an dernier (+1,50€ par mercredi). Ce serait bien que cela ne continue pas. Les tarifs ont augmenté alors qu'ils sont déjà bien élevés en comparaison avec la plupart des communes.

+1,50€, cela correspond à une famille pour laquelle le quotient familial a augmenté. Les tarifs sont calculés par rapport au quotient familial, au taux d'effort.

Concernant le tarif des autres communes, serait-il possible de présenter à la commission périscolaire un tableau comparatif ?

Pour Donnery, St Denis-de-l'Hôtel et Jargeau, les mairies vont voter le tarif au taux d'effort pour la rentrée prochaine (différent d'une commune à l'autre).

La mise à jour du site internet : serait-il possible d'avoir les programmes à l'avance pour que les enfants (qui ont cette chance) puissent choisir les jours où ils vont au Centre en fonction du programme (donc programme prêt avant la date limite de remise des inscriptions).

Pour les vacances, ce n'est pas possible au regard du délai trop court de la clôture des inscriptions. La Mairie fait le choix de ne pas bloquer le nombre de places pour le centre et en fonction de celui-ci, organise le recrutement. Le programme se fait alors dès l'équipe au complète.

Pour les mercredis, les programmes sont sur le site quelques semaines à l'avance et sur le tableau d'affichage à l'extérieur de la Maison des Loges.

Interrogation sur la pratique d'adhérer obligatoirement à l'association en versant une cotisation de 10 € lors de l'inscription.

C'est en discussion avec la commission Jeunesse et Affaires Scolaires.

Refaire une enquête auprès des parents sur les besoins en août pour le Centre (plus particulièrement sur la dernière semaine) : grosse problématique de garde. Proposer un budget prévisionnel financier pour une ouverture du Centre en août.

Oui un budget prévisionnel va être proposé.

À savoir qu'à ce jour, sur la 2^{ème} semaine d'août, il y a peu d'enfants inscrits.

Renouer le dialogue politique avec les mairies alentours pour passer des conventions avec les centres de loisirs. Pourquoi le financement ne passe pas ?

Le dialogue n'a jamais été rompu. Mme Méchin va voir avec les communes de Donnery, Jargeau et St Denis-de-l'Hôtel. Un travail sur la faisabilité d'une élaboration de convention avec Donnery va se mettre en place entre les élus dès la rentrée prochaine.

Depuis plusieurs semaines, le ton employé par certains encadrants pour parler aux enfants n'est pas adapté (« crier n'a jamais fait baisser le niveau sonore d'un groupe » comme signalé déjà lors de la 1ère réunion de la commission !). C'est comme si il y avait eu un relâchement de la part de certains membres de l'équipe. Manque de bienveillance à l'égard des enfants.

M. Chaussard en prend note. Cela sera évoqué à l'équipe en réunion pédagogique.

« Attraper le bras de l'enfant » pour différents motifs (le faire stopper, le faire changer de lieu...) se fait parfois de façon brusque, voire brutale.

M. Chaussard en prend note et va en référer à l'équipe.

Face à un manquement aux règles, la personne en charge de l'enfant reprend posément et clairement les règles avec lui sans crier, dans un endroit au calme.

Il a été observé que des enfants se sont faits réprimandés (avec des réflexions non constructives & des paroles qui peuvent être blessantes pour l'enfant) devant tout le monde (notamment dans le bureau du directeur qui se trouve sur un lieu de passage) sans être mis à l'écart pour poser tranquillement la situation avec lui.

Cela va être remédié.

→ Quel travail sur les pratiques est mené au quotidien auprès de l'équipe encadrante ?

Plusieurs réunions ont été faites sur la gestion des conflits (adultes/enfants).

→ Des formations continues de personnel étaient prévues début 2017 sur les compétences psycho-sociales (Cf. compte rendu de la 1ère commission) : qu'en est-il ?

2/3 de l'équipe a été formée + supports donnés pour ceux qui n'ont pas pu participer à la formation.

Intitulé de la formation : Mieux vivre ensemble (Maternelles et Élémentaires)
Organisme qui a réalisé cette formation : Non-Violence Actualité à Montargis

C'est un travail qui est également mené par M. Chaussard par le biais du projet pédagogique.

Qu'en est-il du groupe de travail concernant la réflexion à mener sur les goûters ?

Il n'a toujours pas démarré.

1 date de réunion avait été posée en mars dernier. Cependant elle n'a pas eu lieu suite à un loupé dans l'horaire prévu.

Une date va être refixée prochainement.

Pour la fête du mercredi 5 avril après-midi organisée au Centre de Loisirs : pourquoi ne pas avoir proposé une démarche participative des parents (pour réaliser un gâteau...) plutôt que de demander d'acheter des bonbons et des boissons !

M. Chaussard en prend note et va faire remonter à l'équipe.

Comment se fait le choix des chansons & musiques écoutées avec les enfants ?

M. Chaussard ne sait pas. Il va réaliser un état des lieux des CD existants au Centre et en discuter avec les encadrants.

En effet il s'avère nécessaire que le choix des chansons (notamment dans les paroles) se fasse en adéquation avec l'âge des enfants.

Résultat du questionnaire Google Form réalisé lors de l'inscription au dernier TOTEM ?

Cf fin de compte rendu.

Nous avons eu écho du départ de Jordan Chaussard. Est-ce vrai ? Si oui, comment cela va-t-il se passer dans les prochains mois ?

Oui c'est confirmé. M. Chaussard sera en poste jusqu'au 7 juillet. C'est une décision commune entre la Mairie et M. Chaussard.

Un recrutement est en cours pour un temps plein de directeur.

Pour cet été : Émilie sera directrice par intérim et Antoine sera adjoint.

Pour la rentrée : un(e) directeur (trice) en cours de recrutement à temps plein et Émilie sera adjointe à temps plein.

Nouveau portail de la Maison des Loges ?

Oui avec un bouton en hauteur. Cela a été voté dernièrement.

Cela sécurise la sortie des enfants mais quid des adultes qui peuvent rentrer ?

1 solution évoquée : enlever la poignée extérieure de la porte de la cuisine afin que l'adulte passe uniquement par le bureau du directeur.